



L'URGENCE D'UNE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE ET DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ PARTOUT !

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION MARDI 21 MARS 2017

L'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui autour de 3 millions de salariés.

C'est la primauté à la financiarisation de la gestion des entreprises industrielles depuis près de 40 ans qui fragilise l'industrie dans sa capacité à répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux.

C'est donc le capital qui coûte et pas le travail.

Le développement industriel doit être basé sur le triptyque économique, social et environnemental.

DES CHOIX ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET SOCIAUX DÉSASTREUX !

Le dogme de la compétitivité aborde le travail comme un coût et un certain nombre de mesures sont mises en oeuvre afin de le réduire : baisse des salaires et exonération de cotisations sociales, licenciements, qualification non reconnue et contrat de travail précaire, organisation de travail aliénante (Lean management Wall Street).



La construction européenne basée sur l'économie de marché et de la libre concurrence conduit à :

- la réduction des pouvoirs des États,
- la réduction des dépenses publiques et sociales,
- la mise en place de politiques d'austérité d'inspiration libérale,
- la précarisation des travailleurs.

Les réformes territoriale et de l'État poursuivent cette même logique :

- organisation centrée autour des métropoles,
- concurrence accélérée des Régions,
- abandon de pans entiers de l'industrie,
- poursuite des politiques de gestion financière et non pas industrielles.

Les inégalités entre les peuples et entre les citoyens d'un même pays se creusent. Nous sommes en capacité de produire pour satisfaire les besoins de chacun, tout en répondant aux enjeux écologiques auxquels nous sommes confrontés.

*L'industrie est au service de la finance alors que cela devrait être l'inverse !
Dividendes versés aux actionnaires en 1985 : 5 % ,
30 ans plus tard, en 2015, 25% de la valeur ajoutée.*

IL FAUT POUR CELA INVENTER UN NOUVEAU MODE DE DÉVELOPPEMENT, qui remette l'être humain et le travail au centre, dégagé des intérêts égoïstes au service de la finance et permette l'implication citoyenne et la démocratie afin que le progrès technique renoue enfin avec le progrès social.

Produire autrement et mieux nécessite de s'émanciper du mode de développement libéral qui raisonne à court terme, met en place le dumping social et environnemental pour dégager des marges importantes.

La première des priorités est d'arrêter l'hémorragie des fermetures de sites industriels, des emplois, des savoir-faire et de la maîtrise technologique.

La deuxième des priorités est que le développement des secteurs industriels puisse répondre aux besoins et à l'intérêt général.

Il n'y a pas de reconquête industrielle sans salariés ! Le travail doit être une source d'émancipation !

Reconstruire du collectif, c'est avoir les moyens de mettre en pratique et de développer les savoir-faire, c'est avoir les conditions de travail qui respectent les salariés et préservent leur santé mentale et physique.

Augmenter les salaires, les salaires sont trop bas. Les salaires doivent être augmentés afin d'assurer une existence normale et digne à tous et afin de reconnaître les qualifications, l'expérience et l'égalité salariale femmes-hommes.

Porter la semaine de travail à 32h : les gains de productivité sont essentiellement captés par les détenteurs de capitaux, particulièrement les capitaux financiers. Ils doivent profiter à l'ensemble de la collectivité pour créer des emplois. Il faut travailler toutes et tous, travailler mieux, travailler moins !

Obtenir des droits nouveaux, c'est lutter contre la casse du code du travail et la criminalisation de l'action syndicale. C'est exiger un nouveau statut du travail salarié qui libérera les salariés du chantage à l'emploi.

32H!

32h pour moi, des emplois créés pour les autres

Travailler moins, travailler mieux, travailler toutes et tous - www.cgt.fr

LA VISION CGT D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE INDUSTRIELLE

Il est nécessaire de **réindustrialiser** la France, de relocaliser des capacités de production, mettre en place des circuits courts, l'économie circulaire, l'écoconception, de produire des objets durables, interconnectables, réparables.

Il ne s'agit de tout faire par nous-mêmes car les échanges avec les autres pays sont nécessaires. Mais ils doivent s'équilibrer globalement par une coopération mutuellement, avantageuse pour les peuples. Il ne s'agit pas non plus de promouvoir le consumérisme et le productivisme qui répondent tous deux aux exigences de rentabilité maximale et ne se posent pas la question de l'utilité sociale de la production, ni de son impact sur l'environnement.

La CGT défend une politique de reconquête industrielle partant de l'existant, où les progrès technologiques sont au service du progrès social et de l'environnement pour répondre aux besoins de tous les citoyens.

Les femmes et les hommes qui travaillent dans les entreprises industrielles savent comment développer, assurer la pérennité de leur activité et de leur savoir-faire collectif.

LA CGT EST POUR UNE INDUSTRIE QUI RÉPONDE AUX BESOINS ACTUELS ET FUTURS

La CGT met en débat sa proposition de développement humain durable.

Répondre aux besoins fondamentaux qui restent immenses (alimentation, énergie, transport, logement, éducation, santé, culture...).

Produire autrement et mieux pour les salariés sur un autre modèle de développement. Cela nécessite de s'émanciper du mode de développement libéral qui raisonne à court terme, met en place le dumping social et environnemental pour dégager des marges importantes.

Il est urgent de réindustrialiser notre pays, mettre en place des circuits courts, l'économie circulaire, l'écoconception, de produire des objets durables, interconnectables, réparables. Cela nécessite de développer les modes de transports collectifs les moins polluants, de réfléchir sur l'urbanisme, les temps et l'organisation du travail.

Il y a nécessité de parler et de gagner des coopérations mutuellement avantageuses pour les peuples, avec une industrie appuyée par la recherche, notamment publique, répondant réellement aux besoins et à l'émancipation des peuples et des travailleurs, aux besoins sociaux et environnementaux et non plus aux seuls intérêts du capital dans une concurrence et compétitivité acharnées.



L'industrie, socle d'une économie, doit servir la réponse aux besoins de la population, quel que soit le pays, le continent, à commencer par l'énergie, l'eau, l'habitat et la santé ainsi que les secteurs des transports et l'alimentation.

L'industrie du futur, le numérique. Dire vouloir développer une industrie du futur tout en laissant fermer les sites industriels les uns après les autres est une illusion. Il faut investir pour moderniser les usines, renouveler le parc d'équipements. Nous devons anticiper les mutations technologiques qui ne doivent pas supprimer des emplois mais les transformer et augmenter la qualification en étant exigeant sur la formation initiale et continue. Le numérique doit servir au progrès social et ne pas être un outil au service du capital.

Le développement de l'industrie moderne suppose des services publics de qualité en matière d'éducation, de santé, de recherche, de transport, etc.

Pour sa part, le développement de ces services dépend aussi de l'existence et de la puissance d'un appareil productif et particulièrement des bases industrielles capables de produire des biens et équipements nécessaires.

La maîtrise et l'investissement dans la recherche fondamentale et appliquée, en particulier des entreprises publiques, la formation, la reconnaissance des qualifications, la refonte parfois des classifications sont autant de défis dans les entreprises et dans nos conventions collectives.

Une politique énergétique ambitieuse

L'efficacité énergétique implique l'isolation massive des bâtiments, le développement des transports collectifs, de favoriser le rail, le fret ferroviaire, le fluvial, de travailler sur les process industriels utilisant moins d'énergie pour le même service rendu.

Mettre en place une véritable économie circulaire

Pour la CGT, il n'y a aucune opposition entre reconquête et développement des activités industrielles, et engagement pour structurer l'économie circulaire, tout au contraire.

Utilisons les différentes formes de production d'énergie en complémentarité, car aucune forme de production n'est capable à elle seule de répondre aux enjeux qui nous sont posés. Développer des filières industrielles pour les énergies renouvelables afin de les amener à maturité. Diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et répondre aux besoins énergétiques nécessite de continuer à utiliser l'énergie produite à partir de l'atome.

Avoir les leviers pour agir sur le secteur énergétique, c'est notre proposition de pôle public de l'énergie.

LES ENTREPRISES. Les salariés et leurs représentants doivent avoir le pouvoir d'imposer le financement par les banques de projets industriels répondant à des critères précis en matière sociale (emploi, salaires, formation), économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), et écologique (économies d'énergie et de ressources naturelles).

CRÉDITS BANCAIRES À TRAVERS DES FONDS POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE. Au lieu d'inonder le patronat d'aides publiques, l'État et les régions doivent faire lever sur les crédits bancaires. Ceux-ci doivent accorder ou non des bonifications d'intérêts ou des garanties d'emprunts, à condition que les crédits bancaires ainsi mobilisés servent à la création d'emplois et de richesses dans les territoires.

LA CRÉATION D'UN PÔLE FINANCIER PUBLIC DÉMOCRATIQUEMENT ADMINISTRÉ PAR LES CITOYENS, LES SALARIÉS ET LEURS REPRÉSENTANTS servirait à peser sur les critères de financement des banques, bien autrement que ce que fait la BPI aujourd'hui et sur une bien plus grande échelle.

REPRÉSENTATION COLLECTIVE EFFECTIVE ET AMÉLIORÉE POUR TOUS LES SALARIÉS. Pas un salarié sans représentant du personnel, car les salariés, quel que soit leur statut dans l'entreprise, doivent avoir les mêmes droits.

POUR UN EXERCICE RÉEL ET SANS ENTRAVE DU DROIT DE SE SYNDIQUER, de s'impliquer dans le syndicat de son choix. La liberté syndicale est un droit fondamental inscrit dans la Constitution et dans les normes internationales. Pourtant, par peur de représailles, beaucoup de salariés hésitent à franchir le pas de la syndicalisation. Il faut donc prévenir, sanctionner et réparer les discriminations et atteintes aux libertés syndicales.

DROIT DE VETO DES COMITÉS D'ENTREPRISE sur les plans de suppression d'emplois. Nouveaux droits d'intervention et moyens effectifs aux représentants du personnel dans les Comités d'Entreprise Européens (CEE).

CONTRÔLE ET ÉVALUATION DES AIDES PUBLIQUES aux entreprises car elles doivent être conditionnées à l'emploi, à l'investissement.

RÈGLEMENTATION STRICTE DE LA SOUS-TRAITANCE EN CASCADE afin que les entreprises donneuses d'ordres assument leur responsabilité sociale.

PORT INDUSTRIEL DE L'ARDOISE :

L'avenir économique d'un territoire dépend de sa capacité à produire des richesses. Le tissu industriel du **Gard Rhodanien** est en déclin depuis 20 ans.

La fermeture d'**UGINE**, de **SIPOREX**, et la baisse d'activité importante sur le site de Marcoule ne permettent pas de créer les conditions d'un dynamisme économique.

Des projets d'investissements dans les entreprises industrielles existantes :

- Des projets d'aménagement du territoire, route (la rhodanienne), développement de la voie ferrée pour le fret et les voyageurs (la ligne rive droite du Rhône), fluviale, la réindustrialisation du port de l'Ardoise avec le développement des activités existantes et des investissements dans des activités nouvelles...

GREIF LAUDUN : 100 salariés la CGT GREIF agit au quotidien pour une meilleure reconnaissance des métiers, de l'expérience professionnelles afin de maintenir les savoir-faire et l'emploi.

MELOX : 760 salariés

- Poursuite de la jouvence des installations.
- Gréement des équipes.
- Poursuite du projet CHROMOX (Moxage des réacteurs 1300 MW).
- Construction d'ASTRID et mis en service d'une ligne dédiée à la fabrication des aiguilles pour ce réacteur.

AXENS : 370 salariés à Salindres, 450 à Paris **En pointe pour la fabrication de catalyseurs pour le raffinage du pétrole.**

Importateur d'alumine depuis la Grèce et de gel d'alumine des Etats-Unis. Son exportation par palette nécessite la mise en place de plateforme logistique.
Interpellée par les délégués CGT, la direction se dit très intéressée par ce projet et a déjà interpellé la CCI.

AREVA Marcoule : c'est 5 000 emplois entre les entreprises donneuses d'ordres et les sous traitants.

Depuis de nombreuses années, la CGT revendique :

- La réelle création d'une filière de traitement des déchets nobles (réutilisation du plomb,...)
- La mise en place d'un centre de recherche sur la réduction des volumes et de nocivité des déchets nucléaires (réduction par transmutation, par séparation).
- La préparation de la nouvelle génération de réacteur nucléaire (Génération 4 Astride) dans le cadre d'un mix énergétique alliant les énergies renouvelables (Eolien, Solaire, biomasse) et le nucléaire.

OWENS CORNING LAUDUN L'ARDOISE : 300 salariés, Industrie de pointe, Industrie de progrès, répondant aux besoins actuels et futurs.

Leader mondial dans le domaine de la fibre de verre technique à haute valeur ajoutée, seule à pouvoir rivaliser avec le carbone. Un objectif majeur en termes industriel : développement de produits innovants, des produits plus techniques, sur des applications d'avenir tel que les énergies renouvelables (Eolien), l'automobile, la télécommunication, construction.



	Tonnes	DESTINATIONS						
		Alès	Montpellier	Mende	Pierrelatte	Le Muy	Tarascon	L'Ardoise
Producteurs gardois	45 614	7 305	1 500	1 500	11 200	847	6 000	17 260
Chaudières biomasse		22 352					23 260	
		49%					51%	

	Tonnes	PROVENANCES						
		Gard	Lozère	Ardèche	Hérault	Vaucluse	Drome	Bouches du Rhône
Producteurs Gardois	45 614	13 440	10 179	15 534	450	2 250	2 250	1 510
Massifs cévenols		39 602				6 010		
		87%				13%		

LA FILIÈRE BOIS ET LE DÉVELOPPEMENT DU PORT INDUSTRIEL DE L'ARDOISE : L'EXEMPLE DE L'ENTREPRISE FERROPEM : 175 salariés

Cette entreprise a développé son activité : l'embranchement ferroviaire a été refait à neuf pour alimenter les fours en matières premières (quartz, houilles, coke de pétrole) qui arrivent de différentes provenances. Des besoins en bois de chauffage sont identifiés pour assurer la production. Ce point est à mettre en perspective avec le développement de la filière bois sur le port de l'Ardoise sachant que cette entreprise est le premier consommateur industriel du Gard du bois des Cévennes. En effet, FERROPEM est le plus gros consommateur départemental de bois déchiqueté. Les bois proviennent des massifs cévenols d'Ardèche, Gard, Lozère, Hérault mais aussi de la région PACA...

Tout ce bois restait autrefois au sol. Pour le bois énergie, on utilise les houppiers des arbres ainsi que les branches qui sont prélevés pour l'industrie (papeterie de Tarascon) ou le second oeuvre (charpente). Ce sont également des arbres que l'on supprime dans le cadre de la sylviculture afin que la pousse se fasse convenablement. On prélève aussi les arbres tordus, impropres à des usages industriels. Contrairement au bois bûche de beaucoup de «bouscatiers», on ne coupe pas les arbres pour les mettre dans les chaudières. A ce jour tout ce bois circule sur nos routes, d'autres alternatives sont possibles !

DÉNONCIATION DE LA MÉTHODE « LEAN » PAR LE SYNDICAT CGT HARIBO

Ces méthodes de management visent à réduire les coûts et s'accompagnent toujours par des licenciements ou des réductions d'effectifs massifs. C'est le retour du pire du travail à la chaîne. Officiellement, le LEAN management s'attaque à sept points précis appelés aussi «formes de gaspillage» : la surproduction, les attentes, les rebuts-retouches / corrections, les gammes et processus opératoires mal adaptés, les transports / ruptures de flux, les mouvements inutiles les stocks (productifs ou administratifs). Dans la définition officielle, le LEAN management doit, pour être efficace, s'appuyer sur l'amélioration continue avec une forte implication de tout le personnel impliqué dans les processus à optimiser.

Elle est mise en pratique dans beaucoup de secteurs : l'industrie lourde, l'hôpital, la poste, des PME, l'agroalimentaire etc... Sa méthodologie est simple : mise en accusation et faire de l'opérateur concerné son propre bourreau. Deux moyens, souvent employés en même temps, existent. Le premier consiste à jouer la carte de la compétition. La seconde méthode, c'est le sous-entendu envers un collègue. Souvent quand il n'est pas là. Une fois ce climat installé, c'est la mise en place de « team learning » ou équipe apprenante. Le LEAN management n'a que ce but : faire de vous la clef de voûte de votre propre servitude. Mais en décuplant en prime l'individualisme, afin de briser toute envie d'unité dans la lutte. Cette technique de management par l'affect (souvent, elle se double d'un management « psychologique », surtout lors des entretiens annuels) est des plus redoutables car elle est souvent, au départ du moins, plébiscitée par une majorité de salariés, voir par certains syndicats. Le LEAN management est un outil terrible qui brise bien au-delà du simple corps social ouvrier, mais qui brise aussi l'esprit et les corps.

SCHNEIDER ELECTRIC ALÈS :

En 2017 et 2018, 65 salariés partiront sur un effectif de 330 (mesure d'âge). Il est vital pour le site de recruter et ce constat est partagé par la direction d'Alès qui raisonne territoire et/ou Europe et non en besoin local. De nombreux sites Schneider France ont besoin de recrutement mais aucun n'a le feu vert du groupe pour recruter en externe. Tous ces postes sont ouverts à la mobilité interne. Nous avons quelques machines (3 ou 4) qui doivent rentrer et une partie d'un produit que nous fabriquons sur Alès va être remplacé par un autre produit qui sera aussi fait sur Alès mais sur d'autres machines. Nous subissons trop de départ non remplacés ou pas suffisamment sur des postes « clés » et à ce jour nous avons des soucis de productions (quantitatif et qualitatif). Pour exemple, nous ne faisons plus face à la demande de notre client. A ce jour, 16 postes sont ouverts au recrutement interne ce qui ne compensera pas les départs réalisés ou prévus. Une négociation du groupe sur le thème « compétitivité emploi Schneider France » est prévue courant mars. Suite à l'adoption de la loi El Khomri et les possibilités offertes au patronat, les salariés vont être vigilants.

OWENS ILLINOIS (EX VERRERIE DU LANGUEDOC)

Bien souvent nos dirigeants évoquent un manque de compétitivité, due aux cotisations et salaires trop élevés en France, qui les empêche de conquérir ou reconquérir d'anciens ou nouveaux marchés. Or dans le critère "compétitivité", contrairement à eux, nous voyons surtout un manque de qualité due à la recrudescence d'embauche de précaires qui sont formés "à l'arrache" et qui, bien souvent lorsqu'ils ont acquis l'expérience, sont mis à la porte de l'entreprise. Dans le groupe Owens -Illinois, nous sommes actuellement en train d'organiser des mouvements afin de mettre fin à ce recours systématique aux précaires qui impacte la qualité de nos produits. Nous avons actuellement dans le groupe 277 précaires sur un effectif de 2 000 personnes, ce qui représente l'équivalent d'une usine à 2 fours avec 6 machines (2 x celle d'O-I Vergèze). Sur Vergèze, nous avons actuellement 12 intérimaires ETP (équivalent temps plein) à l'année ... sans compter les stagiaires, les alternants, les apprentis qui en fait ne font que remplacer des postes disparus. Nous devons impérativement imposer à nos dirigeants une autre façon de faire car si reconquête il doit y avoir, elle ne se fera pas sans savoir et sans engagements des salariés !

MOBILISATION DU 21 MARS :

07h30 : Départ collectif de la Bourse du Travail à Nîmes

09h00 : RASSEMBLEMENT REGIONAL : face à l'université des Sciences Economiques de Montpellier «Richter», à l'occasion de la prochaine séance du Conseil Economique Social et Environnemental régional.

12h30 : Repas pris en commun à Nîmes

14h00 : Projection du film «La Sociale», à l'initiative des syndicats FAPT et du Conseil départemental du Gard, à l'auditorium de la Maison du département (rue Guillemette).